



 **RETOUR HOME
VOLONTAIRE**

© IOM 2018

**VOUS SOUHAITEZ RETOURNER DANS
VOTRE PAYS ? NOUS POUVONS VOUS
Y AIDER. FEDASIL ORGANISE ET PAIE
VOTRE VOYAGE DE RETOUR. ET NOUS
EXAMINONS AVEC VOUS COMMENT
NOUS POUVONS VOUS SOUTENIR
DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE.**

**0800 32 745 (numéro gratuit)
www.retourvolontaire.be**

1

QU'EST-CE QU'UN RETOUR VOLONTAIRE ?

C'est un retour dans votre pays d'origine. Et c'est vous qui prenez la décision de repartir. Le voyage se passe normalement comme pour les passagers ordinaires. Les autorités ne sont pas averties avant votre arrivée. Vous êtes libre jusqu'au bout de décider de ne pas partir.



COMMENT PUIS-JE DEMANDER UN RETOUR VOLONTAIRE ?

Vous pouvez vous adresser à l'un des nombreux points de contact présents en Belgique, en parler avec votre travailleur social ou téléphoner au numéro gratuit 0800 327 45.

2

QUI VA ORGANISER MON RETOUR ?

Fedasil est responsable pour le programme de retour volontaire. L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) organise le retour en avion – ou en bus pour certains pays. L'OIM et Caritas International se chargent de l'assistance après l'arrivée.

3

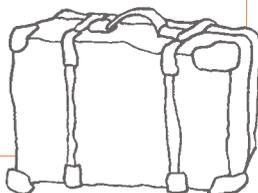
EST-CE QUE JE DOIS PAYER ?

Non, vous ne devez pas payer. Fedasil paie le billet d'avion ou le ticket de bus, ainsi que le transport jusqu'à l'aéroport ou la station. Vous devez aller chercher vous-même vos documents de voyage au consulat, et il vous sera remboursé lors du départ.

4

COMBIEN DE BAGAGES PUIS-JE EMMENER AVEC MOI ?

Il faut respecter les restrictions de bagage de la compagnie aérienne ou des voyages en bus : ne pas dépasser le nombre de bagages par personne, ni le poids maximum. Il faut donc se limiter !

5

LE VOYAGE EST-IL ACCOMPAGNÉ ?

Oui, au moment du départ en Belgique, une personne de l'OIM vous accueille et vous donne votre ticket d'avion et l'éventuelle prime, et vous accompagne jusqu'au contrôle frontière. Si vous le souhaitez et si possible, une autre personne sera là à l'arrivée dans votre pays d'origine. On vous demandera de porter un sac plastique de l'OIM pour qu'on puisse bien vous reconnaître.

6

LA VIE DANS MON PAYS N'EST PAS FACILE, QUEL SOUTIEN PUIS-JE RECEVOIR ?

Nous travaillons avec des partenaires locaux présents dans votre pays d'origine et qui peuvent vous aider pour votre réintégration dans votre pays. Il s'agit par exemple de développer un business, de couvrir vos frais médicaux, de vous soutenir à l'embauche. Tout le monde ne reçoit pas cette aide, chaque cas est différent : demandez à votre personne de contact quelle aide vous pouvez recevoir. De plus, une prime de retour est généralement donnée avant le départ.

7

Cette brochure est destinée aux migrants sans permis de séjour en Belgique. Elle est disponible en 19 langues : albanais, amharique, anglais, arabe, bulgare, chinois, espagnol, farsi, français, lingala, mongol, néerlandais, pashto, peul, portugais, russe, serbe, slovaque et tigrinya. Vous pouvez télécharger les différentes versions sur www.retourvolontaire.be/fr/partners.



CONTACTEZ-NOUS.

www.retourvolontaire.be/contactez-nous



fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE